



## Crédit en charge suite rupture

-----  
Par mdecroix

Bonjour,

Un crédit réserve a été débloqué pour l'achat d'une voiture (20K?). Crédit réserve au nom de mon ex-conjoint et cautionnaire ses parents.

La facture d'achat de la Voiture ainsi que la carte grise ont été mise a mon nom car plus grande utilisé de mon côté. Sans compter que j'avais revendue une voiture l'année d'avant et que j'en ai profité pour rembourser de ce même crédit (environ 12000?).

Nous sommes séparés depuis maintenant quelques mois et deux mois après le dépackage, j'ai revendu la voiture. Je continue de rembourser ce crédit de moitié, mais n'ai pas donné la moitié de la vente. Mon ex-conjoint lui a arrêté de payer, car il veut que le crédit revienne à mon nom seul.

Pourriez-vous m'aiguiller sur ce qui est légale ou non ? Et ce qui est à ma charge ? Dois-je lui verser la moitié alors que j'avais déjà donné plus pour rembourser un de ses crédit ? Sachant que lui et sa famille ont appelé ma banque pour faire pression pour que je reprenne ce crédit.

D'avance un grand merci pour votre aide !

-----  
Par ESP

Bonjour

Vous voulez dire que vous avez revendu le véhicule sans rembourser le crédit ???

-----  
Par mdecroix

Oui en effet